Droits et devoirs des salariés en situation de handicap

282

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Droits et devoirs des salariés en situation de handicap en ESAT

Public Visé

Moniteurs d'atelier de l'E.S.A.T.

Pré Requis

Savoir communiquer en français.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

? Permettre aux participants de se positionner par rapport à la vocation sociale et médico-sociale de l'E.S.A.T

Méthodes pédagogiques

Formation action outre le cadre réglementaire de nombreuses mises en situations et études de cas seront réalisées ;
Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation.

Parcours pédagogique

JOUR 1 : Le statut du travailleur en situation de handicap

- Le statut de l'E.S.A.T. :
- Établissement médico-social avec des actions de soutien et des activités à caractère professionnelles
- le cadre légal : la loi n°2005-102 du 11/02/2005, le décret n°2006-703 du 16/06/2006, la circulaire DGAS/3B/2008/259 du 01/08/2008.

Présentation

- L'E.S.A.T et ses obligations vis-à-vis du travailleur en situation de handicap : livret d'accueil, règlement de fonctionnement, conseil de la vie sociale, contrat de soutien et d'aide par le travail, personne « qualifiée ».

Définition, forme, contenu.

- Le statut et le parcours du travailleur : de l'admission à la réorientation
- Les droits du travailleur en E.S.A.T : la Charte des droits et des libertés de la personne accueillie, le statut, la rémunération, la durée de la prise en charge

Présentation

- Les nouvelles structures : la M.D.P.H (Maison départementale des personnes handicapées), la C.D.A.P.H (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

Définition et rôle dans le parcours du travailleur
JOUR 2 : La prise en charge du travailleur en situation de handicap en E.S.A.T.

- Le métier d'encadrant et son articulation avec les obligations légales et la culture de l'établissement
- Quelles missions et quels rôles pour le personnel d'encadrement dans la prise en charge du travailleur ?

Groupes de réflexion autour du métier : les missions, les connaissances, les compétences, le savoir être. Mise en commun et échanges.

- Le projet d'accueil et d'accueil et d'accompagnement et le dispositif d'évaluation de la qualité et des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux : les outils d'évaluation (recommandations de bonnes pratiques professionnelles, procédures, référentiel).

Présentation et articulation avec le métier.

- La nouvelle orientation : le développement de la « bientraitance » dans l'établissement.

- Présentation de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles.
- Echanges et réflexions.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécilaisé en droit social

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 3 à 10 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **670.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com